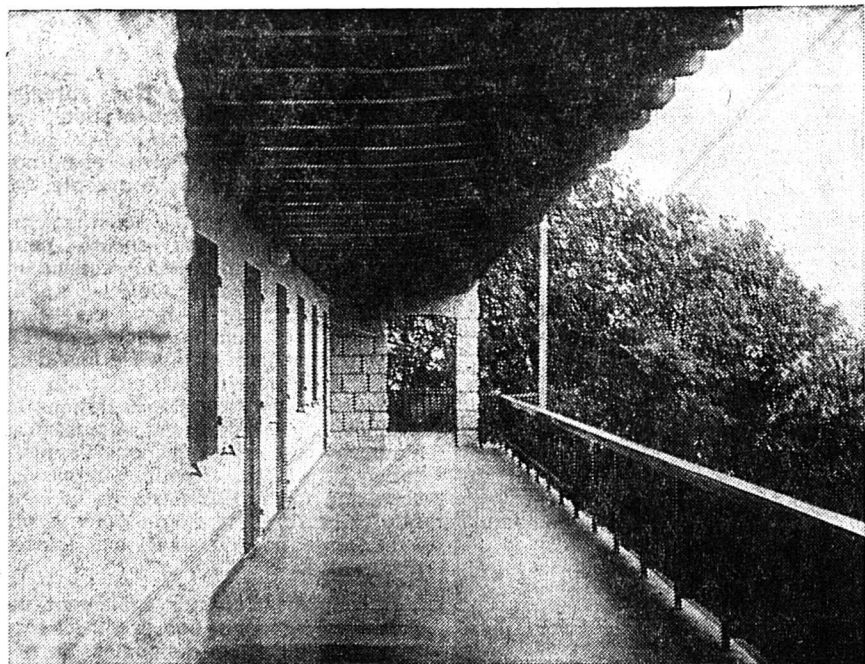


Camps d'hiver à la Colonie de vacances de Martigny



Vue impressionnante dans un décor extraordinaire.
(Photos Souter)

Ravoire: une station située dans un endroit reconnu comme idéal par les autorités de surveillance, soit le service fédéral d'hygiène publique et le département du service cantonal d'hygiène publique. 1100 mètres d'altitude.

Au centre de cette petite «bourgade», un immeuble moderne et sobre attire le regard du visiteur. Durant deux mois, des centaines de gosses s'ébattent là, dans la nature idyllique où l'air est très sain.

La Colonie de vacances de Martigny a été fondée le 30 novembre 1955. C'était en quelque sorte la fusion des deux colonies respectives de Martigny-Ville et Martigny-Bourg.

Quels sont les buts de cette colonie? Le président du comité, M. Jean Actis, nous les précise:

— Avant tout d'offrir un séjour aux enfants de la commune de Martigny dont l'état de santé nécessite une cure d'air. De second, de ce fait, l'action de la Ligue antituberculeuse et d'exploiter, sans but lucratif, les bâtiments et terrains appartenant à la Colonie de Martigny et sis à Ravoire.

Cette colonie est administrée par un comité composé d'un délégué de chacune des communes intéressées — actuellement il ne s'agit que de Martigny uniquement — et de quatre à huit personnes nommées par l'assemblée générale.

Ce comité est actuellement composé de MM. Jean Actis, président; Pierre Pouget, vice-président; Georges Roduit, secrétaire; Georges Moret, caissier; de Mme F. Germanier, de MM. Gaston Délez, Pierre Franc, Denis Puippe et Rémy Saudan, membres.

LE FINANCEMENT

Le financement pour la construction a été assuré par emprunt garanti par la commune de Martigny — anciennement par les communes de Martigny-Ville et Bourg —. Mais l'exploitation et l'entretien sont assurés par les ressources que le comité prélève selon les compétences que lui donnent les statuts.

Le nombre de places est de 86, ce qui permet, avec deux mois d'exploitation — juillet et août — d'avoir 5100 journées d'enfants environ par année.

La Colonie est ouverte à tous les écoliers âgés de 7 à 12 ans, dont l'état de santé nécessite un changement d'air. Ceux de condition modeste ont toujours la préférence.

Le choix des enfants est opéré par l'infirmière visiteuse de Martigny. Ceux-ci une fois désignés, sont soumis d'office, aux frais de la Colonie, à une visite médicale.

Ces gosses sont en général issus de familles qui ne peuvent s'offrir des vacances selon les méthodes classiques.

Notons que les adolescents malades ou contagieux ne sont pas acceptés, leur traitement étant l'affaire du préventorium de la Ligue antituberculeuse.

La Colonie est placée sous la direction de M. Gaston Moret, instituteur à Martigny. Le personnel, à l'exclusion des cuisinières et lingères, est composé d'institutrices ou d'étudiantes de l'école normale.

Si ces jeunes ne suivent pas de cours «scolaires», la discipline n'en est pas moins indispensable. Un exemple: ils participent aux petits travaux journaliers, soit épiluchage des légumes, commissions, etc. Des jeux sont en outre organisés. Comme la Colonie dispose de plus d'un hectare de terrain, on a pu aménager entre autre une place de football et de basket-ball.

LES RESSOURCES

Elles sont les suivantes:

■ Une participation des parents aux frais de pension. Celle-ci est fixée par le comité, après consultation de l'autorité communale et est toujours fonction de la situation financière des familles et du nombre d'enfants. Disons à titre de renseignements, que le prix maximum est d'un franc par jour, alors que le prix de

revient est environ de 3 francs 90, sans compter la charge d'entretien et d'amortissement. De ce fait, le coût total d'une journée, toutes charges comprises, oscille entre 4 francs 50 et 5 francs.

■ Un subside pas très important — mais toujours le bienvenu — du Service fédéral et du Service cantonal de l'hygiène publique, à titre de lutte contre la tuberculose.

■ Toutes les ressources que le comité «imagine»: les cartes de membres de l'Association, dont la cotisation est fixée à un minimum de 5 fr. par année; le revenu des lotos — chose très importante et d'actualité, puisque celui en faveur de la Colonie de Martigny aura lieu les 21 et 22 novembre prochains au Café des Messageries —; et tous les dons reçus en espèces et en nature.

LA PRINCIPALE PREOCCUPATION DU COMITÉ

Pendant dix mois, cet immense bâtiment reste donc inoccupé. Qu'en pense le président?

— Oui! On peut dire que c'est là une des préoccupations majeures du comité ainsi que des autorités. N'oublions pas que l'investissement qui a été opéré à Ravoire peut être estimé, aujourd'hui, à plus d'un demi-million. En effet, la Colonie qui peut abriter 86 enfants, plus le personnel, est très

bien aménagée et plus d'un hectare de terrain jouxte la bâtisse.

Je pense personnellement qu'une solution doit être trouvée. Pourquoi, par exemple, ne pas organiser, par rotation, des camps d'hiver? Si les autorités communales pouvaient, avec l'accord des parents, bien entendu, introduire cette nouveauté, notre Colonie pourrait, dès après les fêtes de fin d'année, accueillir la jeunesse de la Ville et du Bourg. Quelques cours donnés le matin et l'après-midi seraient, en principe, réservés aux excursions.

En effet, nous avons tous remarqué que les enfants des classes primaires entament leur second trimestre souvent très fatigués, d'abord parce que cette période est assez longue, et qu'elle succède aux fêtes traditionnelles! Notons que c'est précisément à cette époque que l'organisme est le plus durement éprouvé!

Ainsi, ce séjour à la montagne serait le bienvenu! Les écoliers pourraient dès lors reprendre le 2^{me} trimestre en pleine forme...

Cette proposition pourrait être retenue. La loi et le règlement sur l'instruction publique ne s'y opposent pas.

Il est bien clair que la commune ne pourrait, à elle seule, supporter la charge que représente la pension. Il faudrait alors compter sur la participation des parents. La difficulté serait précisément de faire admettre à ceux-ci qu'ils doivent financer tout ou partie de ce séjour à Ravoire. Et pourtant ce mode de faire se pratique déjà, à ma connaissance, dans d'autres localités.

On pourrait procéder de la façon suivante: ce camp n'étant pas obligatoire, l'autorité scolaire recueillerait les inscriptions. Les enfants dont les parents ne veulent pas participer financièrement à ces classes d'hiver, poursuivent leurs études dans la localité habituelle sous la direction d'un maître. L'autre instituteur, libéré par le fait qu'une partie des écoliers est en montagne, assure là-haut l'enseignement. Dans ce cas, bien entendu, les parents doivent payer une participation, le solde étant couvert par une contribution de la Bourgeoisie et de la Commune.

En conclusion, disons que l'effort de ceux-ci ne serait pas insurmontable puisqu'ils touchent déjà, pour leurs «rejetons» en âge de scolarité, une allocation familiale de 30 francs par mois. Une pièce d'un franc par jour, qu'ils pourraient déposer dans la crousille: «Séjour à la montagne»...

M. Actis a trouvé là une solution qui mérite mûre réflexion.

Texte et photos: Marc Soutter.

Les membres de la Société de natation de Martigny s'entraînent en février déjà

Fondée en 1956, la société de natation de Martigny est présidée par M. Robert Franc. Celui-ci est secondé, dans ses fonctions, par M. René Favez, vice-président, par Mlle Claudine Darbellay, secrétaire, MM. Jean Spahr, caissier, et Robert Pellouchoud, membre adjoint.

D'autre part, une commission technique comprenant MM. Gérard Vaudan, président, André Vaudan, Denis Favre et Auguste Bachmann, a été créée.

M. Robert Franc est, lui, président depuis 1960. Il nous explique quels sont les principaux buts recherchés.

— Promouvoir la natation à Martigny. Développer la pratique de ce sport sain et utile dans la jeunesse. Apprendre à nager aux enfants. Former des moniteurs ou de bons nageurs.

Actuellement, nous pouvons compter sur les services de M. Denis Favre, responsable de l'entraînement pour le water-polo et de M. André Vaudan qui est, lui, le grand responsable de la natation.

Un groupe de plongeurs a été récemment fondé.

— Oui, cette année. Nous avons voulu reprendre cette initiative. Car vous n'êtes pas sans savoir qu'un tel groupe avait déjà été formé! Puis ce petit «noyau» s'est dissous. Alors nous avons dernièrement «passé aux actes». Cinq ou six jeunes gens s'entraînent maintenant. Et ils peuvent compter sur les conseils et se soumettre aux directives de M. Ernest Wacker, membre de la commission technique fédérale et qui habite Monthey. Lui-même est un ancien plongeur qui fut à l'époque très coté.

La question des entraînements. Comment est-elle résolue à Martigny?

— L'équipe de water-polo a deux entraînements par semaine et le club de natation également. De plus, nous organisons chaque année une coupe interne, réservée au club même de Martigny. Deux challenges sont alors distribués: au meilleur nageur et au meilleur plongeur.

D'autre part, plusieurs de nos jeunes participent à la coupe de Gêronde à Sierre, réservée uniquement aux clubs valaisans; aux championnats valaisans — que nous avons organisés l'année dernière —; aux championnats romands. Nous avons remporté plusieurs titres.

Tout ceci montre bien le nouvel essor qu'a pris le club de natation de la grande cité bas-valaisanne.

— Voyez-vous, notre politique est basée sur la jeunesse. C'est pourquoi nous prenons part aux championnats romands jeunesse et junior qui correspondent, en quelque sorte, aux championnats suisses. C'est-à-dire que ceux-ci sont organisés par régions.

En 1964, les championnats romands de plongeon ont eu lieu à Martigny.

— Deux plongeurs représentaient notre club. Chacun, dans sa catégorie, a remporté la palme, en haut vol et au tremplin.

— Les membres de la Société de natation de Martigny s'entraînent en février déjà.

Et le water-polo... Ce sport fait-il «florès»?

— Notre équipe évolue présentement en deuxième ligue. Là, vous savez, le recrutement est très difficile. Notre «team» est encore formé d'anciens, de joueurs qui étaient là, lors de la fondation du club. C'est un sport ingrat, je l'avoue, et qui attire très peu de spectateurs.

Pourtant nous avons aussi nos derbies. En effet, nous accueillons l'équipe de Sion, Sierre et Monthey III. Même lors de ces confrontations, nous ne comptons pas plus d'une trentaine de sympathisants.

Mais M. Robert Franc n'est pas homme à perdre courage. Pour lui, le remède réside dans la formation des jeunes.

— Une innovation a été faite cette année. Dès le mois de juin et pendant tout l'été, nous avons mis sur pied un cours de natation pour les enfants des écoles qui a eu lieu tous les dimanches matin.

Tous sont admis. Peu importe leur âge. Ainsi un très grand nombre de jeunes ont pu faire leurs premières armes dans ce sport. Notre but est également de recruter parmi ces «débutants» des gosses qui portent un intérêt pour la compétition. Quelques-uns d'entre eux ont d'ailleurs pris part à des concours et à des tournois. Cette expérience sera poursuivie l'année prochaine.

Le Club de natation de Martigny comprend environ une nonantaine d'adhérents. Parmi ceux-ci, une trentaine sont licenciés.

— Jusqu'à l'âge de 12 ans, les jeunes font partie de la catégorie jeunesse III, de 12 à 14 ans, de la catégorie II, de 14 à 16 ans, de la catégorie jeunesse I, de 16 à 19 ans, de la catégorie junior.

En hiver, les entraînements sont na-



Une très belle maison.

Cette année, le chœur de dames de Martigny fête ses vingt ans d'existence



Cette photo a été prise lors de la fête cantonale de chant qui eut lieu à Sierre les 2 et 3 juin 1962. Au premier plan, à gauche du directeur, M. Charly Martin, la présidente, Mlle Fernande Gard, et tout à droite M. Guy Zwissig, commissaire.

Il y a vingt ans, le 18 octobre, le Chœur de dames de Martigny prenait son envol. La présidente, à l'époque, était Mme Simone Henchoz. Elle a mené à bien «sa barque» pendant six années consécutives. Puis Mmes Marguerite Brown-Lerch et Annie Wyder ont pris les rênes, respectivement deux ans chacune. Vint alors le tour de la distinguée Mlle Fernande Gard qui, depuis 1954, se dévoue corps et âme à la tête de cette société.

Mlle Gard, présidente, est secondée dans sa tâche par plusieurs collaboratrices très dévouées.

— Oui, vous pouvez citer la vice-présidente Mme Anny Guex-Crosier; la caissière, Mme Mathilde Coquoz; la secrétaire, Mlle Marguerite Défago; Mme Noëlle Remonda, aide-caissière; Mlle Françoise Bourgeois, aide-secrétaire et Mme Juliette Fellay, bibliothécaire.

Mlle Gard a fêté l'année dernière sa dixième année de présidence.

— J'ai été gâtée. Regardez, là, à notre gauche, cette pendule neuchâteloise. Elle m'a été offerte. Ce geste m'a touché profondément.

Mais la présidente garde la tête froide. Elle pense avant tout au présent:

— Sauf pendant l'été — juillet et août — nous participons toutes chaque année à une répétition, laquelle est dirigée par M. Charly Martin. Cela se passe, soit le mercredi, soit le mardi. Le jour précis sera fixé ultérieurement.

Les quarante personnes que forment le Chœur de dames de Martigny ne restent pas inactives:

tuellement interrompus. Pourtant, dès février, le Club de Martigny s'en va à Pully, invité qu'il est par M. Caporoni, le père de Pano, le nageur qui a participé aux Jeux Olympiques à Tokio.

— Oui, cette piscine, longue de 20 à 25 mètres, privée, couverte, ultra-moderne, est mise bénévolement à la disposition des clubs romands. La Fédération romande organise ces différents cours. Nous nous rendons donc là-bas une fois par semaine. Cela nous est très utile.

En guise de conclusion, demandons à M. Franc quel est son souhait.

— Que les jeunes se rendent compte de la valeur, de la portée et de l'utilité de la natation. Qu'ils viennent nombreux! Ils pourront profiter alors des conseils que leur donneront les nageurs chevronnés de notre club. Ce n'est pas un sport spectaculaire, mais il est enrichissant et donne de vraies satisfactions.

On ne saurait mieux dire...

M. S.

— Nous participons aux concours cantonaux qui ont lieu tous les quatre ans, à la demi-journée bas-valaisanne. De plus, nous donnons notre soirée annuelle et participons, à plusieurs reprises, à des manifestations officielles.

Le 13 février prochain, le Chœur de dames de Martigny aura précisément sa soirée annuelle. Une soirée pas comme les autres.

Nous exécuterons une cantate de notre directeur, M. Charly Martin, plus deux chants de ce même compositeur.

Et Mlle Gard ajoute, en souriant: — Ils sont très difficiles! Comme dans chaque société, le principal problème s'explique:

— Nous sommes actuellement une quarantaine de sociétaires. Mais hélas le renouvellement ne se fait pas. Seules cinq «jeunes» dames ou demoiselles font maintenant partie de notre groupement. Nous prenons pourtant des contacts, nous tâchons, par tous les moyens, d'attirer les «moins de vingt ans». Mais les difficultés sont immenses. Tenez, au concours cantonal de Martigny, en 1946, le premier auquel notre société a participé, nous étions une soixantaine. Et notre directeur était alors M. Henri-Pierre Moreillon.

M. Charly Martin est à son poste depuis quelle année?

— Depuis 1961. Notre directeur a été nommé l'an dernier, président cantonal de la commission de musique de la fédération de chant. C'est un homme très dévoué et surtout compétent. Nous l'apprécions beaucoup.

Comptez-vous, dans vos rangs, des membres fondateurs?

— Oui, et je suis très heureuse de pouvoir le dire. Cinq fondatrices sont encore là, fidèles à leur poste. Il s'agit de Mme Maguy Zighetti, de Mme Noëlle Remonda, de Mme Marguerite Brown-Lerch, de Mlle Annie Wyder et de Mme Charlotte Rouiller. D'autre part, trois sociétaires sont entrées en 1945. Elles aussi sont encore présentes: Mme Gilberte Byber, Mme Marguerite Imboden et Mlle Fernande Gard, l'actuelle présidente.

Et sur le plan artistique?

— Mme Raymonde Martin, professeur de piano, Mlle Danielle Piota, également professeur.

Demandons, pour terminer, quel est le vœu que pourrait émettre la... présidente, qui fait également partie du Comité cantonal de la Fédération de chant.

— Que les jeunes s'intéressent à l'art vocal. Elles trouveraient chez nous une très sympathique ambiance, et de l'amitié.

Nous n'en doutons pas...

M. S.